



L'école
de Coiffure
CORDIER
Unité de Formation
par Apprentissage

Formation proposée par
l'UFA Cordier
Membre du CFA ASPECT

Les + Cordier

- ⊕ Un établissement neuf inauguré en 2018, équipé d'éclairage et de ventilation respectant les nouvelles normes notamment pour la santé.
- ⊕ Une structure à échelle humaine où chaque élève est entouré par une équipe pédagogique soudée et bienveillante.
- ⊕ Un salon d'application pédagogique, agencé et équipé comme un salon de coiffure. Les apprenants pratiquent au contact d'une clientèle bien réelle sous la responsabilité de leur professeur.
- ⊕ Du matériel et des équipements pédagogiques de dernière technologie : salle informatique, écrans numériques...
- ⊕ Des locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) : toilettes, ascenseur...
- ⊕ Equipement professionnel compris dans le coût global de la formation.
- ⊕ Gratuité des manuels scolaires (ils devront être restitués en fin de formation).

Financement de la formation

Gratuit pour l'apprenti

Sous condition de l'accord de prise en charge par l'Opérateur de compétences (OPCO) finançant la formation et après signature d'un contrat d'apprentissage

Accessibilité

L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap. Prise en compte des besoins de compensation (réfèrent handicap du CFA).

Pour nous contacter

Ecole de Coiffure Cordier
5 rue de la Cassotte
25000 Besançon
Téléphone : 03 81 81 08 93
Mail : administration@ecolecordier.fr

CFA ASPECT 20 rue Mégevand 25000 BESANCON
SIRET : 394 454 516 00029
Déclaration d'activité : 43250109825
Code UAI : 0251934S

BP

Coiffure

RNCP 12281
Référentiel : [lien](#)

Rythme de l'alternance : 1 à 2 jours par semaine en formation,
le reste de la semaine en entreprise
Durée de la formation : 819 h sur 2 ans

Objectifs visés

La/le titulaire du CAP Métiers de la coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle masculine et féminine,
- L'accueil de la clientèle,
- Le conseil et la vente de services et de produits.

Elle/il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Les secteurs d'activité

Elle/il exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprises de coiffure,
- Secteur du spectacle et de la mode,
- Etablissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées.

Type de diplôme

- Diplôme d'Etat de niveau 4

Prérequis et conditions d'accès

- Être âgé de 16 ans à moins de 30 ans (hors situation de dérogation)
- Signature d'un contrat d'apprentissage (non nécessaire pour candidater)
- Être déclaré apte physiquement (visite médicale à l'embauche)
- Être titulaire d'un CAP Coiffure ou justifier de 5 ans d'exercice de la profession

Modalités et délai d'accès

- Formulaire de candidature disponible sur demande
- Entretien en vue de trouver une entreprise
- Candidature de janvier à août pour une rentrée en septembre
- Les candidatures peuvent exceptionnellement être étudiées hors de cette période dans la limite des places disponibles (nous contacter)

Qualités requises

- Être à l'écoute
- Courtoisie et discrétion
- Être habile manuellement
- Patience et minutie
- Avoir l'esprit d'équipe

Modalités pédagogiques

- En présentiel uniquement
- Bilans, mises en situation professionnelle tout au long de l'année

Contenu de la formation

- Domaine professionnel : pratique professionnelle (coupe, coloration, frisage, défrisage, entretien du système pilo-facial, coiffure événementielle), technologie, gestion et management de l'entreprise, vente-conseil, arts appliqués.
- Domaines généraux : physique et chimie appliquées, biologie appliquée, expression et ouverture sur le monde.

Modalités d'évaluation

- Contrôle en ponctuel (fin de formation)

Horaires en formation

- Les lundis et certains mardis suivant l'emploi du temps annuel. De 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30-17h.

Poursuites d'études

- BTS Métiers de la coiffure

Débouchés

- Employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure
- Dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires
- Dans les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite...)
- Gestion de sa propre entreprise, coiffeur indépendant, à domicile

Passerelles

- Non

Possibilité de valider des blocs de compétence

- Non